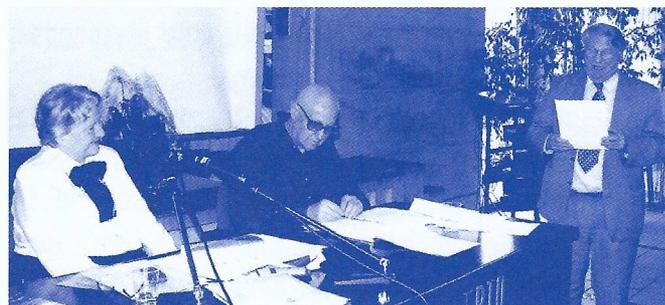


## La Fédération suisse des retraités tient exceptionnellement son Assemblée des délégués à Bellinzona



*vue de l'Assemblée*



*Edmée Buclin-Favre, future présidente d'honneur,  
Max Graf, secrétaire, Joseph Zosso, vice-président*

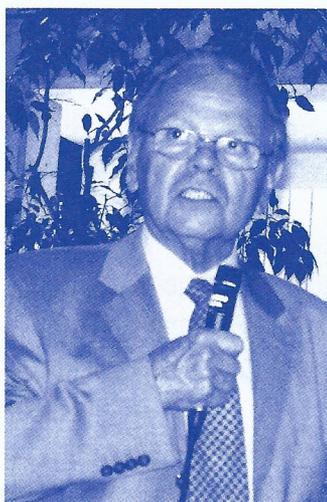
La Présidente sortante Edmée Buclin-Favre tenait à organiser notre Assemblée des délégués chez nos amis tessinois à Bellinzona. Elle avait raison: l'accueil a été chaleureux, la cité de Bellinzona avec ses châteaux et son histoire nous a laissé un souvenir radieux, les mets typiquement tessinois ont aiguillonné nos papilles et surtout il s'est passé un événement important pour notre Fédération, le passage de la présidence de Madame Edmée Buclin-Favre à Gaston Sauterel, plus encore quelques changements dans notre Comité dont nous parlons dans ce Bulletin.

Dans l'hommage rendu à Madame Edmée Buclin-Favre, relevons avec quel dévouement et conscience des problèmes

des personnes âgées elle a présidé notre Fédération pendant 6 1/2 ans. C'était une présidente élue dans l'esprit de l'année 1999 déclarée par l'ONU Année internationale des personnes âgées, avec le slogan "Une société pour toutes les générations", une année phare pour toutes les organisations d'âinés de Suisse. Les deux vice-présidents, Joseph Zosso et Franco Sartori, l'ont longuement remerciée, en particulier pour l'aboutissement des conventions avec les syndicats *transfair* et *Syna*. En hommage ultime, Madame Edmée Buclin-Favre a été proclamée "Présidente d'honneur" de la Fédération suisse des retraités.



*le changement de la présidence*



*Gaston Sauterel*

Notre Fédération a maintenant un nouveau président, Gaston Sauterel, qui a été élu par acclamation. Gaston Sauterel a un passé politique brillant; entre autre, il a été président du Grand Conseil Fribourgeois et conseiller communal (exécutif) de la Ville de Fribourg. Il a présidé jusqu'à maintenant la Fédération fribourgeoise des retraités.

Lorsqu'il y a changement de présidence, les buts et les objectifs de la Fédération ne changent pas, mais par contre le style peut être différent selon la personnalité de l'élu et son charisme. Mais ce changement devient, au cours des années, un enrichissement pour notre Fédération.

L'équipe rédactionnelle

# Enquête sur l'habitat de personnes âgées à Marly / FR

Des étudiantes de l'Université de Fribourg ont mené une enquête à Marly, une commune d'environ 10'000 habitants de l'agglomération de Fribourg. 18 femmes et hommes âgés entre 74 et 89 ans ont été interrogés sur leurs besoins et problèmes en relation avec leurs conditions actuelles de logement. Toutes ces personnes sont corporellement ou mentalement invalides, mais leur état leur permet encore de vivre chez elles. Elles pouvaient s'exprimer librement. Ci-après, un résumé des réponses qui peuvent être déterminantes dans la future réalisation d'habitations pour personnes âgées:

Les personnes interrogées sont satisfaites des informations régulières qu'elles reçoivent des autorités communales concernant les manifestations, les fêtes, les services d'assistance et de repas, etc. Toutes ces personnes expriment le désir de pouvoir rester dans leur logement actuel le plus longtemps possible, même en étant invalides. Elles estiment surtout que des adaptations seraient réalisables facilement et à peu de frais (par exemple une douche au lieu d'une baignoire, l'élimination de seuils etc.). Il paraît que la pression, de la part des proches et des connaissances, qui vise à un changement de logement ou à l'entrée dans un établissement pour personnes âgées est très grande. Les personnes interrogées estiment que le travail administratif pour entrer dans un tel établissement est trop grand et que les démarches manquent de discrétion. De plus, la vie dans un home serait trop réglementée et pas assez personnalisée. Ce qui est étonnant, c'est que les personnes interrogées pensent à une possible entrée dans un home et qu'elles arrivent aux préjugés et conclusions précitées. Si, pour quelque raison que ce soit, elles sont quand même obligées de finir leurs jours dans un établissement pour personnes âgées, elles aimeraient que ce séjour soit le plus court possible, juste avant la mort.

Les couples interrogés ont peur de perdre leur conjoint et surtout de la solitude qui en résulterait. Ils estiment que "vivre seul dans un appartement" est tout un art qu'il faut apprendre.

Les personnes habitant un hameau ou un quartier en dehors du centre-ville se plaignent de la solitude, surtout pendant la semaine. De plus, la mobilité est

restreinte, puisque les transports publics offrent peu de liaisons entre le logement et les centres d'achats. Les magasins d'alimentation, la poste, les banques, les médecins et les pharmacies, etc. ne se trouvent pas à proximité immédiate de leur lieu d'habitation.

Les résultats de l'enquête démontrent que les besoins et les désirs en matière d'habitation sont aussi individuels et variés chez les seniors que chez les jeunes gens. Cela dépend en grande partie du train de vie et des habitudes d'autrefois. Un ascenseur dans un bloc d'habitation est une évidence pour les personnes âgées. Elles n'aiment pas monter les escaliers et les seuils les gênent.

Cette année et l'année prochaine, la Fédération cantonale fribourgeoise des retraités donne la priorité à diverses formes d'habitation pour les personnes âgées qui doivent envisager une entrée éventuelle ou inévitable dans un établissement médico-social. Les résultats de l'enquête de Marly doivent nous servir de guide dans la réalisation de logements pour les aînés. Toutefois, le comité de la Fédération se rend compte que les problèmes doivent être résolus au niveau du district ou de la commune, en collaboration avec les autorités. En ce moment, le cadre juridique applicable n'a pas encore été choisi (fondation, coopérative, société anonyme, logements en propriété privée, etc.). Il faudra très certainement tenir compte des données régionales et locales.

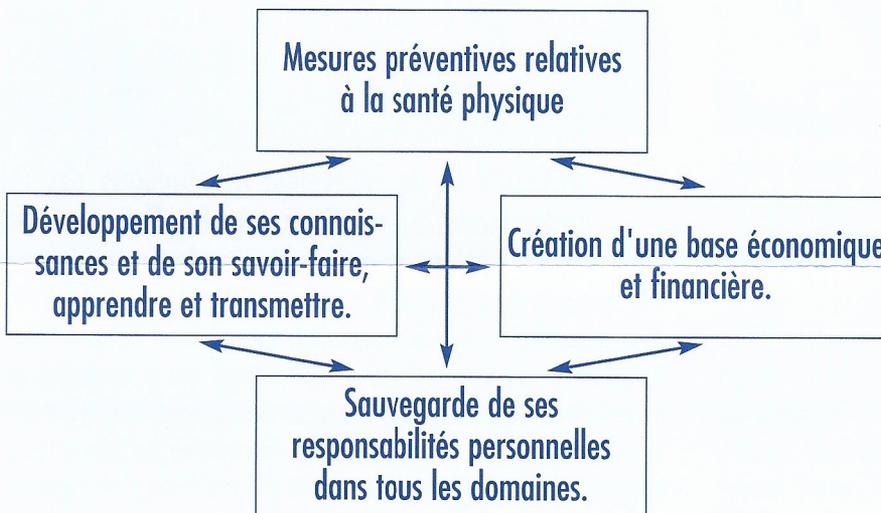
Nous savons, d'après les expériences faites jusqu'à présent dans le canton de Fribourg, que l'appui de personnes et/ou groupements actifs sera nécessaire pour faire avancer les projets d'habitations pour personnes âgées, aussi bien dans la phase préparatoire que dans la construction elle-même.

Joseph Zosso, vice-président  
de la Fédération fribourgeoise des retraités

# Mieux vaut prévenir que guérir

Lorsqu'on parle de prévoyance, les personnes âgées en bonne santé pensent tout d'abord à une prévoyance d'ordre matériel, au montant et aux versements de leur rente. Par contre, celles qui sont malades ou convalescentes privilégient la notion de prévention en relation avec la santé et la guérison. Au fond, de quelle prévoyance s'agit-il vraiment? En réalité, la prévoyance matérielle et celle qui se rapporte à la santé ne peuvent pas être dissociées. Elles sont interdépendantes. Et c'est particulièrement vrai aujourd'hui où les formes de financement de la prévention et des soins sont différentes.

## Le carré de la prévoyance



Le conseiller fédéral Pascal Couchepin s'est également rendu compte de la grande importance de la prévention et a demandé, en février 2005, de préparer une loi sur des mesures préventives. Ce qui est toutefois regrettable, c'est qu'une telle loi soit nécessaire et que nous ne soyons pas en mesure de prendre nous-mêmes la responsabilité de notre corps et de notre esprit. Une telle loi ne peut être intéressante que si elle est assortie d'incitations. Exemple: octroi de rabais sur les primes d'assurance pour les personnes qui, de façon vérifiable, ménagent leur corps (non-fumeurs etc.) et font des exercices physiques réguliers.

Le développement et l'application de ses connaissances personnelles vont toujours de pair avec le maintien de sa forme physique. Qu'est-ce que cela veut dire? Laissez-moi vous donner un exemple: deux voisines entrent pratiquement en même temps dans un EMS. La plus âgée

prend assez vite l'habitude, le matin, d'aller se promener au village en compagnie d'autres pensionnaires et réserve ses après-midis à des jeux ou au jass. Cela demandait de penser et de calculer ensemble. La plus jeune n'était pas prête, dans son for intérieur, à changer de vie. Elle fuyait les contacts. Ses facultés physiques et mentales, n'étant pas assez sollicitées, se sont appauvries. Après six mois, on dut la transférer dans la division des soins infirmiers, où elle devint totalement dépendante. Ses réserves financières fondirent rapidement et ses proches durent l'aider. Elle n'avait pas su être responsable d'elle-même. De nos jours, une personne âgée ne peut plus s'attendre à ce que les autres membres de sa famille la soutiennent et l'aident à rester en forme.

Le programme journalier choisi librement par la personne plus âgée citée en premier a stimulé son corps et son esprit et n'a rien coûté en termes de prévention ou de prévoyance. Par une vie active, quelle qu'en soit la façon, on peut facilement reporter de plusieurs années l'échéance d'une dépendance accrue et de soins plus intensifs dus à la vieillesse. Cela s'appelle "être responsable de soi-même". En même temps, on est solidaire de toute la société, car on fait le nécessaire pour avoir recours le

plus tard possible aux prestations complémentaires de l'AVS ou aux prestations pour impotents.

Se soigner soi-même, chaque jour maintenir en forme son corps et son esprit, se nourrir sainement, tout cela retarde le moment où l'on doit puiser dans ses propres réserves financières. Profitons donc de chaque occasion pour communiquer avec nos concitoyens et utilisons ensemble notre temps pour rester actifs en vue du maintien de notre santé.

Si le conseiller fédéral Pascal Couchepin tient absolument à ce que le Parlement fédéral édicte une loi sur les mesures préventives, il ne faudrait pour le moins pas qu'il en trouve la justification auprès des personnes âgées.

Monika Merki-Frey, consultante en matière de santé,  
TROVACON, Zurich.

## Deux membres de longue date démissionnent de notre Comité central:

Romain Bersier, anciennement chef du personnel de l'Etat de Fribourg, président de l'Association des retraités de l'Etat et vice-président de la Fédération fribourgeoise des retraités. Romain a été aux côtés de Joseph Rey dès la création de la Fédération suisse des retraités.

Eric Bornand, chef du Service des Sports de la Ville de Lausanne de 1959 à 1993, député au Grand Conseil vaudois de 1970 à 1983, assesseur à la Justice de Paix de 1983 à 1987. Il était trésorier de notre Fédération depuis mars 1994 et il nous représentait auprès de Alter Ego.

*Un grand merci à Romain et à Eric de leur travail et de leur dévouement.*

## Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres suivants:

Jean-Maurice Fournier, Sion, enseignant retraité, doyen au Centre de Formation Professionnelle de Sion, ancien député au Grand Conseil, actuellement caissier de la Fédération valaisanne des retraités.

Marco Gianoni, Lugano (Viganello), licencié rer. pol. de l'Université de Fribourg en 1959, quelques années employé de banque, collaborateur de l'Organisation chrétienne-sociale tessinoise, chef de l'Inspectorat fiscal à l'Administration cantonale des contributions, président pendant 5 ans du Syndicat C.S. des employés d'Etat. Depuis 1971 administrateur de sociétés fiduciaires, membre pendant plusieurs lustres du Conseil communal de Viganello.

Martial Pittet, Morat, ancien chef de gare à Morat, député PS au Grand Conseil de 1971 à 1998, conseiller communal (exécutif) de 1974 à 1991, membre de la Constituante à Fribourg de 2000 à 2004.

Michel Studer, Fribourg, ancien chef du personnel commercial de Ciba-Geigy, Bâle, rédacteur du journal HORIZON de la Fédération fribourgeoise des retraités; instructeur d'informatique pour Pro Senectute, président de la Fédération fribourgeoise des retraités depuis le mois de mai 2005.

---

## Le billet du président

Il y a eu des changements dans notre Fédération lors de l'Assemblée des délégués de Bellinzona. Vous en trouvez dans ce bulletin un excellent reflet imagé. Par cette rubrique, je voudrais attirer l'attention de tous nos lecteurs sur des sujets d'actualité et mettre l'accent sur ce qui préoccupe le plus les aînés.

En cet automne 2005, c'est la 11<sup>ème</sup> révision bis de l'AVS qui nous préoccupe, parce que le projet en consultation proposait des économies de 600 millions par l'élévation de l'âge de la retraite des femmes et la suppression des rentes de veuves sans enfant. En fait, rien de nouveau, mais c'est surtout un ralentissement de l'indexation des rentes représentant une économie de 300 millions qui va nous

toucher tous par une baisse du pouvoir d'achat. En plus, pour faire avaler ces économies, le DFI proposait un nouveau système de prestations de préretraite pour des personnes dans le besoin qui n'a plus rien à voir avec l'AVS, puisqu'elles seraient financées par les ressources générales de la Confédération et pour un temps limité.

Nous comprenons dès lors que l'USS ait décidé de lancer une initiative populaire pour la retraite flexible. En matière d'AVS, le peuple a démontré qu'il ne faut pas toucher à cette institution sociale de notre pays.

Gaston Sauterel